



# La carte rennaise des riches et des pauvres

**RÉSUMÉ** > *Les revenus sont très inégalement répartis sur le territoire de Rennes Métropole, et encore plus à l'intérieur même de la ville de Rennes. Quels sont les quartiers riches et les quartiers pauvres? C'est ce que nous allons regarder tout en sachant que, malgré tout, Rennes est l'une des villes « les moins inégalitaires » de France.*



TEXTE > **YVES MORVAN**

YVES MORVAN est professeur émérite à l'université Rennes 1 (sciences économiques). Il est membre du comité de rédaction de *Place Publique*

Rennes Métropole, ses 400 000 habitants répartis sur 37 communes, concentre des fonctions dites « supérieures » avec des activités souvent de haut de gamme et des qualifications professionnelles relativement élevées. Dès lors, il n'est pas étonnant que ses revenus fiscaux<sup>1</sup> soient eux aussi élevés : si on considère le revenu médian des revenus des populations, c'est-à-dire le revenu qui partage en deux ces populations<sup>2</sup>, on note, pour 2010, que celui-ci est de 20 841 euros par unité de consommation (UC)<sup>3</sup>.

1. Le revenu ici pris en compte est le revenu fiscal déclaré par un contribuable ; il est donc estimé avant toute imposition et toute redistribution ; il comprend les salaires, retraites, indemnités chômage, revenus du capital..., mais pas les transferts sociaux – ce qui ne rend pas parfaitement compte de la totalité des moyens dont disposent les ménages ; de ce fait, ce calcul tend à tend à exagérer les inégalités. Ce revenu ainsi déclaré est différent du revenu disponible qui inclut tous les transferts sociaux reçus et est calculé après déduction des impôts payés.

2. Le revenu médian est tel que la moitié de la population gagne moins, l'autre gagne plus : il ne s'agit pas du revenu moyen.

3. Le revenu par unité de consommation (UC) peut être (grossièrement) assimilé au revenu par personne. Le nombre d'UC par ménage est de 1 pour un adulte seul, de 0,5 pour une autre personne de moins de 14 ans et de 0,3 pour une personne de moins de 14 ans.

### Revenu rennais médian: + 15% en cinq ans

Ce revenu se trouve à un niveau supérieur au revenu fiscal médian de la France métropolitaine (18 749 euros), de la région Bretagne (18 474 euros) et du département de l'Ille-et-Vilaine (19 043 euros). Plus élevés que la moyenne nationale, les revenus de l'agglomération rennaise se situent plutôt dans la partie supérieure des revenus des agglomérations de taille comparable. Par rapport aux revenus de l'ensemble de la nation, on note une sur-représentation des revenus les plus hauts et une légère sous-représentation des revenus les plus bas. En dépit du ralentissement de la croissance, le revenu médian de l'agglomération rennaise a augmenté de 15% par rapport à 2007 et de 1,8% par rapport à 2009.

Si l'on prend la ville de Rennes seule, le revenu médian se situe à 19 163 euros par unité de consommation. Ce chiffre place la capitale régionale au premier rang des grandes villes de Bretagne ainsi que dans le peloton de tête des grandes villes françaises (hors Paris), à quasi-égalité avec Nantes et Bordeaux et juste derrière Lyon et devant Lille, Toulouse ou Marseille. En même temps, si l'on compare avec les revenus de l'ensemble de la nation, on note pour la ville de Rennes une légère sur-représentation des revenus modestes.

Dans le détail, il est intéressant d'observer comment se répartissent géographiquement les revenus au niveau de Rennes Métropole. De quelle façon les richesses se distribuent-elles sur le territoire de la ville de Rennes ? Les revenus sont-ils très inégaux selon les quartiers ? Enfin, peut-on mesurer la pauvreté à Rennes et quelle est son ampleur ?

### Rennes plus inégalitaire que l'agglomération...

Il existe, dans la répartition des revenus, une plus grande inégalité au sein de la capitale bretonne qu'au sein de Rennes Métropole (*tableau 1*) : quand on divise le nombre de ménages en quatre parts égales (ce que l'on appelle des quartiles), on note, dans la ville-centre, une proportion plus forte de ménages pauvres que dans le reste de l'agglomération (ainsi qu'une proportion un peu plus faible de ménages très aisés)... De même, quand on compare les écarts interdéciles<sup>4</sup>, c'est-à-dire les écarts entre les revenus des 10% les plus riches et les revenus des 10% les plus pauvres, on remarque que cet écart est seulement de l'ordre de 5,3 au niveau de Rennes Métropole, mais qu'il est de 8,2 au niveau de la ville de Rennes (en 2010).

### ...plus égalitaire que les autres grandes villes

Si, à partir de la mesure de l'écart inter-quartile évoqué plus haut, on compare la distribution des revenus à l'intérieur des grandes villes françaises, Rennes apparaît, avec Nantes, comme l'une des villes les moins inégalitaires de France<sup>5</sup> : en 2010, l'écart de 8,2 constaté à Rennes (et de 7,6 à Nantes) entre le premier et le neuvième décile des revenus médians est moins élevé que dans la plupart des autres villes françaises d'importance, telles Toulouse (9,2), Bordeaux (9,3), Strasbourg (9,6), Montpellier (12,7), Lille (15,2), Marseille (15,3)... Plus précisément, dans la capitale bretonne, la moyenne des bas revenus est moins faible que dans les autres capitales régionales ; la moyenne des hauts revenus y est aussi moins forte (Insee, 2010).

### Moins égalitaire que les villes bretonnes

Néanmoins, il faut dire que si les inégalités ainsi mesurées apparaissent relativement peu élevées au niveau rennais, elles sont quand même plus fortes qu'au niveau de l'ensemble de la France métropolitaine (où cet écart est de 5,6) ; elles sont aussi plus fortes que celles qui sont mesurées au niveau de la Bretagne (région réputée la moins inégalitaire de France, avec un écart de 4,1), au niveau de l'Ille-et-Vilaine (où l'écart inter-décile est seulement de 4,2) ou au niveau des villes bretonnes : Brest (6), Saint-Brieuc (7,7), Vannes (6,9)... On trouve ainsi à Rennes les quartiers les plus pauvres du département, mais aussi la quasi-totalité des quartiers les plus riches.

### Rennes Métropole, richesse au Nord

Reprenant un découpage de l'Insee et de l'Audiar définissant des « grandes zones » au sein de l'agglomération (*tableaux 2 et 3*), on note nettement que c'est dans la couronne nord de l'agglomération que se situent les re-

4. Quand la distribution des revenus est découpée en dix parts égales, l'écart inter-décile est le rapport qui existe entre la tranche des 10% des revenus les plus faibles et la tranche des 10% les plus élevés ; les écarts ici évoqués (2010) sont calculés après avoir enlevé, dans chacune des ces tranches, les 10% les plus extrêmes).

5. Il faut convenir qu'au sein de la compétition que se livrent plusieurs villes de France, et plus particulièrement de l'ouest, pour être « la ville la moins inégalitaire », la nature des indices retenus pour estimer cette fameuse « inégalité » (indice de Gini, écarts inter-décile, courbe de Lorenz...) détermine largement les résultats. Et explique les divergences dans les résultats présentés !

Parmi les revenus médians les plus élevés des villes françaises

Rennes apparaît, avec Nantes, comme l'une des villes les moins inégalitaires de France.





**Tableau n°1**  
**La répartition des revenus varie selon les grandes zones de Rennes Métropole**  
en % - 2008

Revenus par unité de consommation	Rennes Métropole	Rennes	Rennes Métropole Bas Rennes	Couronne Nord	Couronne Sud	2 <sup>e</sup> couronne Ouest	2 <sup>e</sup> couronne Sud
- de 13 650	25	31	16	15	19	20	19
entre 13 650 et 19 715	25	24	26	23	27	30	30
entre 19 715 et 27 517	25	22	28	27	29	29	30
+ de 27 517	25	23	28	35	25	21	21
Total	100	100	100	100	100	100	100

venus les plus élevés : les huit communes ayant un revenu médian supérieur à 22 000 euros par unités de consommation y sont toutes situées à savoir Saint-Grégoire, Cesson-Sévigné, Thorigné-Fouillard, Saint-Sulpice-la-Fôret, Pacé, Betton, Montgermont et Vézin-le-Coquet. Ainsi, à Saint-Grégoire, ce revenu médian approche les 27 000 euros c'est-à-dire largement deux fois plus qu'au Blossne.

C'est aussi dans cette couronne, et ce n'est pas étonnant, que l'on trouve la plus forte proportion de ménages situés dans la tranche fiscale la plus élevée : Saint-Grégoire (6,29% des ménages), Cesson (4,18%), Pacé (3,79%)... contre 1,70% à Rennes et 0,46% à Saint-Jacques-de-la-Lande.

Les revenus de la couronne sud (Noyal-Châtillon, Bruz, Chartres, Vern...) sont un peu plus faibles et plus dispersés que ceux de la couronne nord. La zone la plus modeste étant la commune de Saint-Jacques-de-la-Lande, avec presque le tiers des ménages déclarant moins de 13 605 euros par unité de consommation.

### Deuxième couronne, plus pauvre

Dans la deuxième couronne ouest (Clayes, Saint-Gilles, Cintré), où la proportion de jeunes ménages est élevée, les revenus sont très concentrés autour de la valeur médiane (de l'ordre de 20 000 euros). On retrouve un peu le même profil dans la deuxième couronne sud (Orgères, Nouvoitou, Corps-Nuds) avec des revenus se si-

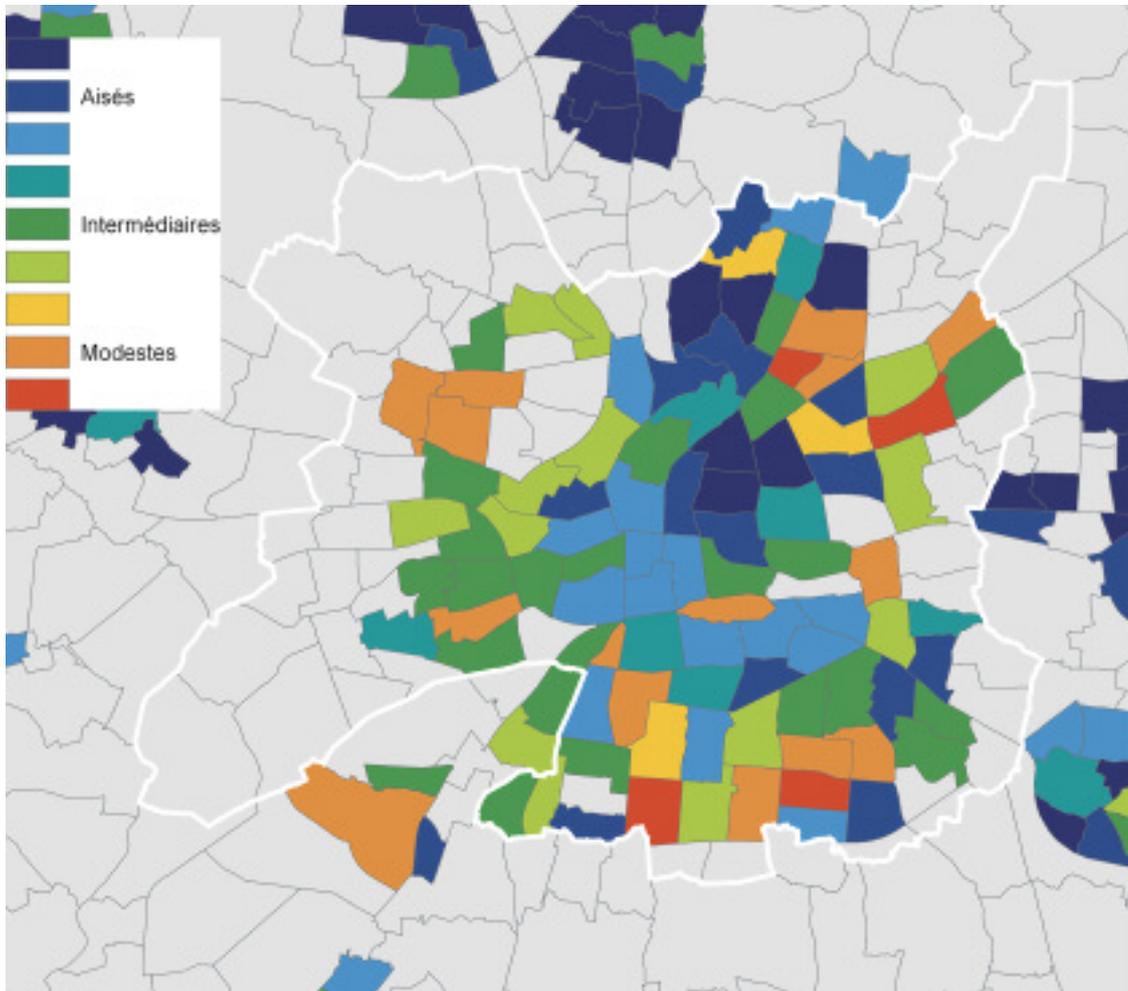
**Tableau n° 2**  
**Des communes les plus riches aux plus pauvres...**  
(revenus fiscaux médians par limite de consommation - en euros -2009 et 2010)

	Revenus médians 2010	Écart interdécile 2010	% d'allocataires dépendants fortement prestations sociales 2010	% ménages à bas revenus 2009
<b>Des communes les plus riches...</b>				
St-Grégoire	27 468	4,20	10,4	18,5
Cesson	25 812	4,01	15,1	23,5
Thorigné	25 052	3,45	10,7	16,7
Saint-Sulpice	24 895	3,81	9,4	17,9
Pacé	23 946	-	4,7	9,8
Montgermont	25 055	4	17,1	24,00
Betton	23 411	3,43	15,0	18,9
Vezin	23 158	3,70	14,9	23,2
Acigné	22 359	3,30	8,9	16,4
Chapelle Fougeretz	22 023	3,51	11,7	19,1
<b>Aux communes les plus pauvres...</b>				
Clayes	20 732	-	5,2	14,6
Cintré	20 835	2,65	7,5	9,3
L'Hermitage	20 121	3,09	20,3	18,9
Mordelles	20 238	3,40	12,2	23,8
Corps Nude	19 863	3,16	9,2	17,3
Bourgbarré	20 333	3,10	6,8	12,2
Brécé	19 997	-	6,4	15,0
Le Verger	19 421	-	10,9	15,8
Rennes	19 163	8,20	33,0	47,1
Saint-Jacques	18 398	4,70	21,6	34,5
Rennes Métropole	20 841	5,30	24,5	35,9

tuant majoritairement entre le premier et le troisième quartile... En tous cas, le niveau des revenus baisse quand on passe de la première à la deuxième couronne.

Alors que deux-tiers des communes affichent des revenus supérieurs au revenu médian de Rennes Métropole, le revenu médian de la ville de Rennes se révèle comme un des plus bas de l'agglomération (avec Le Verger, Corps-Nuds, Saint-Jacques-de-la-Lande).

## Répartition des ménages selon leurs revenus - Ville de Rennes



Source: Données Filocom, MEDDTL d'après DGFIP (2009), in « La mixité sociale dans l'aire urbaine rennaise : une nouvelle lecture du territoire » – AUDIAR, Isabelle de Boismenu "Audiar-Novembre 2011".

## De gros écarts entre les quartiers de Rennes

En se plaçant cette fois au sein de la capitale bretonne, les disparités de revenus peuvent être illustrées avec davantage de précision grâce aux données dites Iris (Îlots Regroupés pour des Indicateurs Statistiques)<sup>6</sup>. Leur exploitation permet de révéler plusieurs zones assez bien typées (voir plus loin tableau 4).

## Une carte tout en contraste

- Un nord contrasté : une partie de cette zone est de type plutôt « résidentiel », puisque presque la moitié des

ménages sont propriétaires et les revenus y sont plutôt élevés : l'ensemble Bellangerais-Saint-Laurent est un des plus riches de Rennes : près de 65% des personnes ont un revenu supérieur au revenu médian ; de même, dans la partie Nord-Saint-Martin, 54% des personnes sont au-dessus du revenu médian. En revanche, une autre partie de cette zone est nettement « défavorisée » : Maurepas est un des quartiers les plus pauvres de Rennes (plus de la

6. Les Iris (Îlots Regroupés pour des Indicateurs Statistiques) sont des sortes de micro-quartiers définis par l'INSEE.





**Tableau n° 3**  
**Des revenus inégaux selon les grandes zones de Rennes**

% de ménages par unité de consommation - revenu médian - 2009

Revenu médian	- de 13 605	entre 13 605 et 19 715	entre 19 715 et 27 517	+ de 27 517
- Nord contrasté				
Nord résidentiel	17	21	28	34
Nord défavorisé	53	27	13	7
- Est	28	23	24	25
- Ligne gare	39	26	19	15
- Sud hétérogène				
Sud résidentiel	23	27	28	23
Sud défavorisé	53	27	15	5
- Ouest modeste	36	27	22	16
- Beaugard	28	28	28	18
- Centre aisé	25	19	21	35

moitié des personnes des ménages ont un revenu inférieur au premier quart des revenus de Rennes Métropole). À Patton, 68% des personnes ont un revenu inférieur à la médiane de Rennes Métropole, tandis que dans le sud du parc de Maurepas, ce pourcentage s'élève à 76%.

- **Un est dans la moyenne** : l'est est plutôt à l'image de la moyenne de Rennes Métropole, avec des quartiers comme les Longs Champs ou Beaulieu où la moitié des ménages présente des revenus par personne encore inférieurs à 19 000 euros.

- **Un sud très hétérogène** : il comprend un « Sud résidentiel », près de la gare, avec des ménages plutôt âgés, aux revenus très proches de la médiane rennaise ; ensuite, « un Sud défavorisé », car il comprend un ménage sur deux dont les revenus par personne sont inférieurs à 13 650 euros ; c'est nettement le cas des Zus (Zones Urbaines Sensibles) du Blosne ou des Champs-Manceaux ; enfin, un « Sud intermédiaire », le long de la ligne gare, entre le Centre et les quartiers Sud (Francisco- Ferrer-Vern-Poterie), où 40% des revenus par personne sont inférieurs au premier quartile de la distribution.

- **Un ouest « modeste »** (Cleunay, La-Touche-Moulin du Comte, Villejean-Pontchaillou), où un tiers des revenus sont inférieurs aux revenus du premier quartile, et

un « Ouest en difficulté » (Villejean ouest-Kennedy) où un ménage sur deux a un revenu inférieur au revenu médian de la ville.

- **Un centre « aisé »** : entre le nord de la gare et le pont Saint-Martin, la tranche des ménages ayant un revenu par personne supérieur au troisième quartile est sur-représentée, et la tranche des revenus faibles est sous-représentée ; dans les quartiers autour du Thabor (Jules-Ferry, les Mottais, Jean-Macé), la moitié des revenus par unité de consommation se situe dans la tranche la plus élevée des déclarations fiscales (la part des revenus patrimoniaux, mais aussi celle des revenus non-salariaux, comptent pour le tiers des revenus). Cette zone est la plus riche de Rennes : les revenus médians par ménage de ces « îlots » aisés sont, dans leur ensemble, le double des revenus médians des huit « îlots » les plus pauvres...

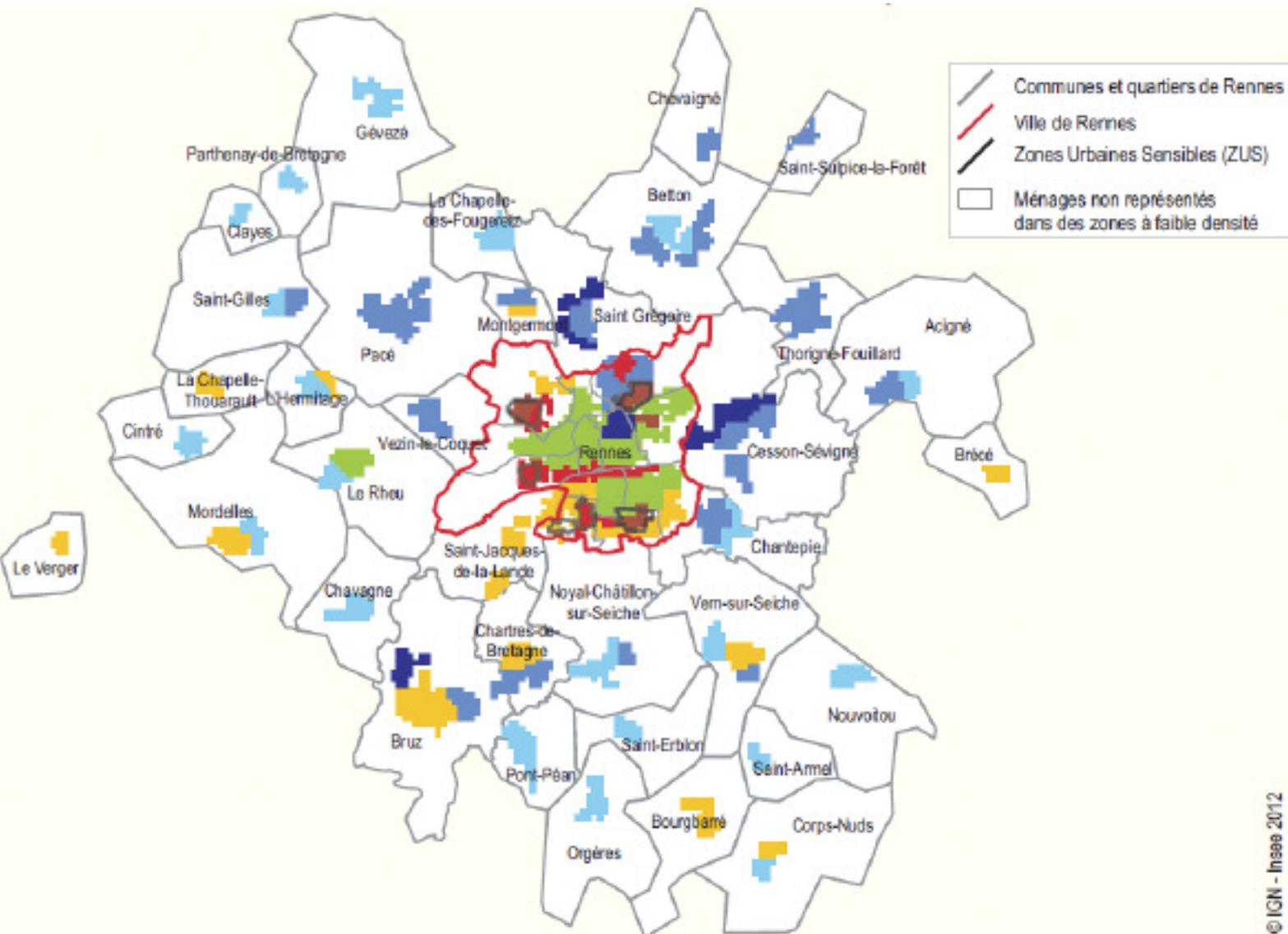
- **Les Mottais, le plus riche** : Et pourtant, ces territoires du centre-ville, nettement favorisés par rapport à la moyenne rennaise, affichent des revenus médians encore inférieurs à ceux qui sont enregistrés dans certains « îlots » de la périphérie, à Cesson-Sévigné (La Hublais, La Boulais), Saint-Grégoire (sud) ou Bruz (nord). Ils sont même inférieurs à ce qui est constaté dans le quartier le plus riche du département, à Saint-Malo (Rothéneuf). Surtout, ils offrent des revenus par personne à peine égaux à la moitié des revenus constatés à Neuilly ou à Paris 7<sup>e</sup> ! L'îlot de la rue Jean-Macé, par exemple, n'apparaît, pour son revenu médian, qu'en 585<sup>e</sup> position dans le classement des 12 900 premiers îlots français !

### Les Zus moins pauvres que nationalement

Les Zones urbaines sensibles (Zus) de Rennes : Maurepas, Villejean, Cleunay, Les Champs-Manceaux, Le Blosne, territoires prioritaires de la politique de la ville, concentrent, par définition, des ménages aux faibles revenus : leur revenu médian est inférieur au premier décile des communes de la périphérie. Pourtant, comparé à la moyenne des Zus françaises, le niveau de revenu médian y est nettement plus élevé ; plus précisément, en leur sein, la part des revenus dits « modestes » est plus élevée qu'au niveau national, tandis que celle des ménages dits « aisés » y est relativement plus faible.

L'îlot le plus riche (Les Mottais) n'est qu'en 585<sup>e</sup> position nationale.

Une typologie de revenus de Rennes Métropole



Source « Les revenus des ménages de Rennes Métropole : des contrastes territoriaux en héritage de l'histoire », février 2012 – Octant Analyse n°29, INSEE Bretagne -Etude partenariale AUDIAR, Loïc Bourriquen – INSEE, Luc Goutard

- ménages très modestes (près de 60% des revenus inférieurs à 13 605 euros)
- ménages modestes (40% des revenus inférieurs à 13 605 euros)
- ménages aux revenus moyens (tiers des revenus entre 13 605 et 19 715 euros)
- ménages aux revenus croissants (quart des revenus compris entre 19 715 et 27 517 euros)
- ménages plutôt aisés (tiers des revenus entre 19 715 et 27 517 euros)
- ménages aisés (tiers des revenus supérieurs à 27 517 euros)
- ménages très aisés (moitié des revenus supérieurs à 27 517 euros)





**Tableau n° 4**  
**Où sont les revenus**

revenu médian par ménage - par IRIS - 2009

	Premier quantile	Revenu médian	dernier quantile	écart inter-quantile	écart revenus 2007/2009
<b>Les 10 plus riches</b>					
Les Mottais	20 514	42 459	78 421	2,6	+9,3 %
Jean Macé	21 075	39 774	72 230	2,9	+ 3,8 %
Morbihan Ouest	22 958	36 739	53 333	4,3	+ 0,2 %
Saint-Laurent	22 037	35 830	53 518	4,1	+ 5,3 %
La Lande du Breil	17 705	33 305	49 962	3,5	- 9,8 %
La Poterie Nord	20 150	32 095	48 103	4,1	+ 3,5 %
Jules Ferry	19 368	32 018	55 303	3,5	+ 5,9 %
Elisabeth Grèce	20 119	31 284	44 075	4,6	+3,1 %
Le Landry	18 642	30 973	47 821	3,9	+ 9,2 %
La Motte-Brûlon	17 400	30 889	53 333	3,3	+ 7,9 %
Cesson-La Hublais	22 273	44 018	60 439	2,7	-
Cesson-La Boulais	38 724	53 997	72 536	1,8	-
<b>Les 10 plus pauvres</b>					
Suisse	11 996	19 532	29 814	4,0	+ 4,7 %
Le Bois-Perrin	8 479	18 047	31 537	2,7	+ 9,8 %
Saint-Benoît	9 252	15 981	23 994	3,8	+ 3,3 %
Dalle Kennedy	9 646	16 142	24 905	3,8	+ 1,4 %
Canada	8 867	15 541	23 637	3,8	- 4,9 %
Les Champs Manceaux	8 883	15 574	23 416	3,8	- 2,7 %
Torigné Ouest	9 417	15 962	23 310	4,0	-
Torigné Est	7 945	15 242	23 530	3,4	+ 2,0 %
E. Mounier	6 113	13 727	22 097	2,8	+ 1,4 %
Brno	3 592	10 867	16 838	2,7	- 5,4 %

## Un processus lent et cumulatif

Lorsqu'il s'agit de rendre compte de telles divergences de revenus selon les quartiers ou les communes, on commence toujours par avancer l'influence des catégories socio-professionnelles. Ainsi, on croit que les inégalités sont dans la nature même des quartiers alors que ce que l'on voit en réalité ce sont des différences entre catégories sociales, les regroupements spatiaux de ménages se faisant par strates de revenus. Une fois amorcée, la ségrégation démographique et sociale « est un processus lent et cumulatif » (Audiar) car les groupes sociaux aisés, qui ont le plus les moyens d'une grande mobilité, ont tendance à se regrouper, à la recherche d'un entre-soi, s'éloignant des quartiers mixtes ou populaires. L'accès à ces quartiers plus privilégiés est pratiquement impossible pour les populations aux revenus modestes. Le risque est donc grand de voir les positions se figer, à moins que des politiques viennent tenter de renverser des tendances somme toute assez lourdes.

## Une mixité réelle

Ainsi, à Rennes, on ne peut pas parler de « ville duale » où une coupure serait très claire entre les riches concentrés dans les « beaux quartiers » et les pauvres relégués dans des « ghettos » : la réalité de la répartition socio-démographique est plus complexe que dans d'autres agglomérations. Les différences de profils socio-professionnels entre quartiers s'organisent non pas sur un mode d'opposition tranchée entre groupes distincts très différenciés, mais plutôt sur le mode d'un continuum où l'on trouve, entre des situations extrêmes, toute une gamme de situations intermédiaires. C'est que le niveau de mixité de la ville de Rennes est important : ainsi, au cœur de l'aire urbaine, se trouvent les ménages les plus aisés mais aussi nombre de ménages parmi les plus modestes... Souvent, la ségrégation la plus forte est celle de certaines catégories de classes supérieures, tandis que les classes moyennes restent les plus concernées par cette mixité sociale ; les catégories les plus populaires se retrouvent dans des espaces variés : une partie d'elles dans des quartiers en cours de gentrification et d'autres dans des quartiers caractérisés par des taux de chômage élevés et un faible taux d'emplois stables.

## Le poids de l'histoire

Mais les inégalités sociales, résultant des tendances d'organisation de la vie économique, ne suffisent pas pour expliquer les inégalités spatiales : les structures sont souvent le résultat d'héritages historiques et de l'évolution de la société en longue période : à Rennes, n'a-t-on pas toujours considéré le nord de la Vilaine comme une situation privilégiée, loin des inondations, sur les hauteurs ? De ce côté de la Vilaine, ne trouve-t-on pas traditionnellement les lieux de pouvoirs (mairie, préfecture...) ? Lorsque la ville s'est industrialisée, dans les années 50, n'est-ce pas plutôt le sud qui a accueilli les nouvelles populations aux revenus modestes, non loin de zones industrielles nouvellement créées ?

## L'influence des loyers

Enfin, il faut évoquer le poids souvent déterminant d'éléments structurants dans les pratiques de localisation : il en va ainsi des prix du foncier et de l'immobilier, mais aussi de la nature et de l'importance des équipements en tous genres qui conduisent à la concentration de certains types de populations. Compte-tenu des tendances au renchérissement des loyers dans l'offre de logements sociaux récemment construits à Rennes et en périphérie, il en résulte souvent, par des phénomènes mécaniques d'attribution, comme le note l'Apras, « une concentration dans les mêmes lieux de ménages aux profils similaires ». L'analyse des mobilités (très importantes) des ménages de l'agglomération montre que c'est surtout le parc locatif privé qui est le levier des dynamiques de mobilité (il représente près de la moitié des mouvements observés entre 2007 et 2008). Le parc social joue également un rôle important, mais légèrement moindre.

## Les écarts se creusent à Rennes

Ces dernières années, dans la quasi-totalité des territoires français, la répartition des revenus s'est trouvée fortement affectée par la crise économique et sociale. La Ville de Rennes n'a pas échappé à cette évolution : déjà, sur une longue période (2000-2010), l'écart interdécile voir plus haut la note 4 dans la distribution des revenus est passé de 6,1 à 8,2 (tandis que, dans le même temps, il variait beaucoup moins au niveau national). Pour ces deux dernières années, si le revenu médian par unité de consommation a cru, de façon modeste il est vrai, les re-

venus par unité de consommation les plus élevées (dernier décile) ont crû de 1,8%. Cela s'explique, du moins en grande partie, parce que les revenus du capital ont progressé plus vite que ceux du travail. Dans le même temps, les revenus les plus bas (premier décile) ont diminué de 7,6%. Il en va de même au niveau de Rennes Métropole, avec les taux respectifs de +1,3% et de -4,2%.

## Pauvres plus pauvres, riches plus riches

Si maintenant, de façon plus détaillée, au niveau des découpages en « îlots », on analyse les revenus par ménage et leur dispersion entre le premier et le dernier quartile, on note que, de 2007 à 2010, dans bon nombre de zones aux revenus les plus faibles (Brmo, Champs-Manceaux, Canada), les revenus ont diminué ou ont faiblement cru (Dalle Kennedy, Torigné ouest, Emmanuel-Mounier), tandis que dans les zones aux revenus plus élevés (Les Mottais, Jean-Macé, Jules-Ferry) ces revenus ont nettement augmenté. Résultat : là aussi, la dispersion des revenus fiscaux s'est accrue et, pour reprendre une antienne bien souvent développée, il apparaît que « les pauvres sont devenus plus pauvres et les riches, plus riches ».

Il en va de même au niveau des communes limitrophes où les communes les plus riches sont celles où les revenus ont le plus progressé. De plus, dans les communes à fort revenu médian, les ménages les plus pauvres ont vu leurs revenus progresser davantage que dans les territoires où le revenu médian est faible.

## De plus en plus de prestations sociales

La « pauvreté » est délicate à saisir, et on peut se placer de plusieurs points de vue pour l'estimer.

Il est une première méthode de mesure possible. Elle consiste à estimer le poids des allocataires dont au moins 50% des revenus dépend des prestations Caf (Allocations familiales). Grossièrement, cette population rassemble les allocataires de minima sociaux (hormis les plus de 65 ans et les étudiants).

Sur Rennes Métropole, on dénombre plus de 15 000 ménages dont au moins la moitié des revenus provient des prestations (voir plus haut, *tableau n°2*). Pour certains, cela représente même la totalité de leurs revenus. Les communes connaissant les plus forts taux de ménages ainsi dépendants (au-delà de 20%) sont parmi celles dont les revenus médians sont faibles : Saint-Jacques-de-la-

Lorsque la ville s'est industrialisée, dans les années 50, le sud a accueilli les nouvelles populations aux revenus modestes, non loin des zones industrielles nouvellement créées.

Il apparaît que « les pauvres sont devenus plus pauvres et les riches, plus riches ».





Dans un très grand nombre de ménages, les revenus sont constitués à 100% des prestations sociales.

Lande, Noyal-Châtillon et L'Hermitage ; mais des taux assez forts (entre 15 et 20%) sont aussi enregistrés dans des communes « aisées », telles Betton, Bruz, Chantepie, Chartres, Montgermont et même Cesson-Sévigné (où, il est vrai, on peut voir l'influence des maisons de retraite et des allocations handicapés qui y sont liées). Cela confirme qu'il n'y a pas toujours une étroite corrélation entre le niveau de pauvreté d'un territoire et son taux de dépendance par rapport à toutes sortes de ressources sociales.

Dans la seule ville de Rennes, la proportion des ménages où les prestations jouent un rôle déterminant s'élève même à 33% du total des ménages allocataires (contre un taux moyen au niveau de Rennes Métropole de 14% , soit vingt points de moins). Dans un très grand nombre de ménages, notamment à l'intérieur des Zus, les revenus sont constitués à 100% des prestations sociales. Depuis les débuts de la crise, on assiste à une hausse très nette de ce nombre de ménages en difficulté puisque le nombre de ménages allocataires de la Caf fortement dépendants des prestations sociales a plus augmenté entre 2008 et 2011 (+23%) qu'entre 2000 et 2008 (+17%).

Ce sont nettement les familles monoparentales qui sont les plus touchées.

### Les trois-quarts des ménages pauvres sont à Rennes

Une deuxième méthode possible (la plus couramment utilisée) pour appréhender la pauvreté consiste à estimer l'importance des populations en-dessous du « seuil de pauvreté » : ce seuil est usuellement défini comme le niveau des revenus bruts disponibles des ménages par unité de consommation (après redistribution d'allocations diverses et paiement d'impôts) égal à 60% de la médiane des revenus<sup>7</sup>.

Au niveau de Rennes Métropole, ce seuil de pauvreté, pour 2010, est de 11 472 euros (et de 11 304 euros pour 2009) ; lorsque ce revenu est rapporté au seul nombre de ménages allocataires Caf, on calcule que 36% des ménages sont ainsi concernés ; ce sont aussi, fort logiquement, les ménages très dépendants des prestations sociales évoqués ci-dessus ; ils sont, à plus de 60%, composés de personnes seules, sans enfants. Les communes les plus marquées par ces populations à bas revenus ainsi définies sont Saint-Jacques-de-la-Lande, Bruz, Cesson-Sévigné, Chantepie...

De son côté, Rennes accueille les trois-quarts des allocataires à bas revenus de l'agglomération (cette proportion di-

minue toutefois légèrement depuis quelques années) ; dans la ville, le taux de ménages à bas revenus parmi les allocataires y dépasse les 47%, tandis qu'il est de 21% dans les communes hors Rennes en moyenne ; cette proportion se situe très légèrement au-dessus du taux observé au niveau national. C'est dans les territoires prioritaires de la « politique de la ville », les Zus, qu'on trouve le plus grand nombre de ménages pauvres : « ces cinq quartiers accueillent autant de ménages pauvres que la totalité des trente-six communes de l'agglomération », note l'Apras. Situation logique puisque la faiblesse des revenus constitue précisément un des critères de définition de ces zones sensibles ; de surcroît, les pauvres sont plus nombreux dans les quartiers qu'on dit « défavorisés » parce que le logement social est, avec le parc privé dégradé, le seul endroit où on peut se loger quand on a de faibles ressources ; enfin, il faut noter que ce sont nettement les familles monoparentales qui sont les plus touchées.

Mais il n'est pas rare non plus de rencontrer des ménages très défavorisés dans le centre ou le nord où vivent de nombreuses personnes seules (notamment à Maurepas). Ces constats tempèrent les affirmations selon lesquelles le taux de pauvreté serait toujours le plus important dans les territoires périurbains ou ruraux.

### Près de 18% de pauvres

Lorsque le nombre des ménages sous le seuil de pauvreté est, cette fois, rapporté au nombre total de ménages présents dans la ville, il s'élève à Rennes à presque 18%. Si ce taux de ménages pauvres ainsi estimé s'est accru entre 2007 et 2010, il n'en reste pas moins à un niveau encore très inférieur à celui constaté dans bon nombre de grandes villes françaises (Montpellier, Lille, Strasbourg, Toulouse...), et au même niveau que dans bien des villes de l'ouest (Nantes, Angers, Brest, Saint-Nazaire...) ; il est toutefois à un niveau supérieur à celui constaté à Quimper, Cholet... ou au niveau départemental (17,1 % ou national (14,1% en 2010).

7. Définir la pauvreté est un exercice tout relatif : si on utilise un taux de 50% du revenu médian, comme cela se fait souvent, plutôt qu'un taux de 60%, le nombre de ménages réputés « pauvres » va varier du simple au double !

## Une pauvreté qui se répartit sur l'ensemble de la métropole

On vient de noter que la richesse a tendance à se concentrer dans quelques lieux privilégiés et quelques communes précises. Mais, en fait, les observations évoquées plus haut démontrent que les choses sont plus complexes : tout d'abord, au sein même des quartiers privilégiés de cette ville, on constate qu'il existe des « poches » de pauvreté : ce sont des cas nombreux relevés dans le centre « aisé » de Rennes ou dans le nord de la ville : le Gros-Chêne à Maurepas, par exemple, compte parmi ses allocataires plus de 60% de ménages à bas revenus (contre 36% en moyenne à Rennes Métropole) ; des quartiers favorisés accueillent des personnes sans domicile fixe, des ménages à faibles revenus, sans enfants...

Ensuite, une autre répartition des revenus est en marche : au sein de Rennes, la proportion des ménages allocataires fortement dépendants, a diminué au cours des années récentes, puisqu'elle est passée de 82% en 2005 à 76% en 2010 ; par ailleurs, en ce qui concerne la hausse des ménages fortement dépendants des allocations, si elle a été de 19,6% en deux ans sur l'ensemble de la métropole, elle a été relativement plus accentuée dans les communes périphériques (+33%) qu'à Rennes(+15,4%) ; de même, en ce qui concerne le nombre des allocataires à bas revenus, si le nombre s'est accru depuis 2008, il s'est nettement plus développé dans les communes périphériques (+27%) qu'au sein de la capitale régionale (+9,7%), de sorte que bon nombre de communes aisées possèdent une proportion importante de ménages à bas revenus : 27,5% à Chantepie, 23,5% à Cesson-Sévigné, 24% à Montgermont ; seule la commune de Bruz a connu une baisse du nombre des allocataires (tableau 2).

## Un effet du PLH

On assiste donc, sur la durée, à un phénomène nouveau, à savoir une nouvelle répartition de la pauvreté, cela en très grande partie à cause du Programme local de l'habitat (PLH) qui impose des règles de mixité sociale. Et aussi parce que les communes limitrophes ont développé des infrastructures d'accueil adaptées. Néanmoins, la portée de ce phénomène doit être relativisée, dans la mesure où les plus pauvres dans les communes périphériques sont quand même moins pauvres que les plus pauvres dans la ville-centre.

## 2 152 asujettis à l'ISF

Cette mesure, bien imparfaite, des revenus des Rennais s'effectue sur la base des revenus fiscaux déclarés : elle néglige, par définition, l'importance des transferts sociaux qui viennent compenser la faiblesse évidentes de maints revenus<sup>8</sup>. Dans un autre domaine, elle néglige aussi le poids des patrimoines dont le montant peut être déterminant pour comparer les niveaux de vie. Une manière, très indirecte, d'estimer cette importance des patrimoines les plus élevés est de mesurer le poids de l'Impôt sur la fortune (ISF) à Rennes : ainsi, on dénombre 2 152 ménages concernés en 2009, soit une augmentation de 38% par rapport à 2005. Le montant moyen des patrimoines déclarés imposables est de 1,69 million d'euros et le montant moyen d'impôt acquitté de 5 624 euros.

À titre de comparaison, on estime à 132 le nombre de ménages concernés à Fougères et à 740 à Saint-Malo. À Nantes, le nombre de contribuables est de 3764, pour un patrimoine moyen de 1,63 million d'euros. De façon plus générale, les inégalités de patrimoine se sont creusées au cours des récentes années au profit des ménages les plus dotés : la hausse des prix de l'immobilier a été plus forte que celle des niveaux de vie et a plus profité aux personnes situés dans le haut que dans le bas de distribution.

Au sein même des quartiers privilégiés de cette ville, on constate qu'il existe des « poches » de pauvreté.

La hausse des ménages fortement dépendants des allocations est particulièrement accentuée dans les communes périphériques (+33%).

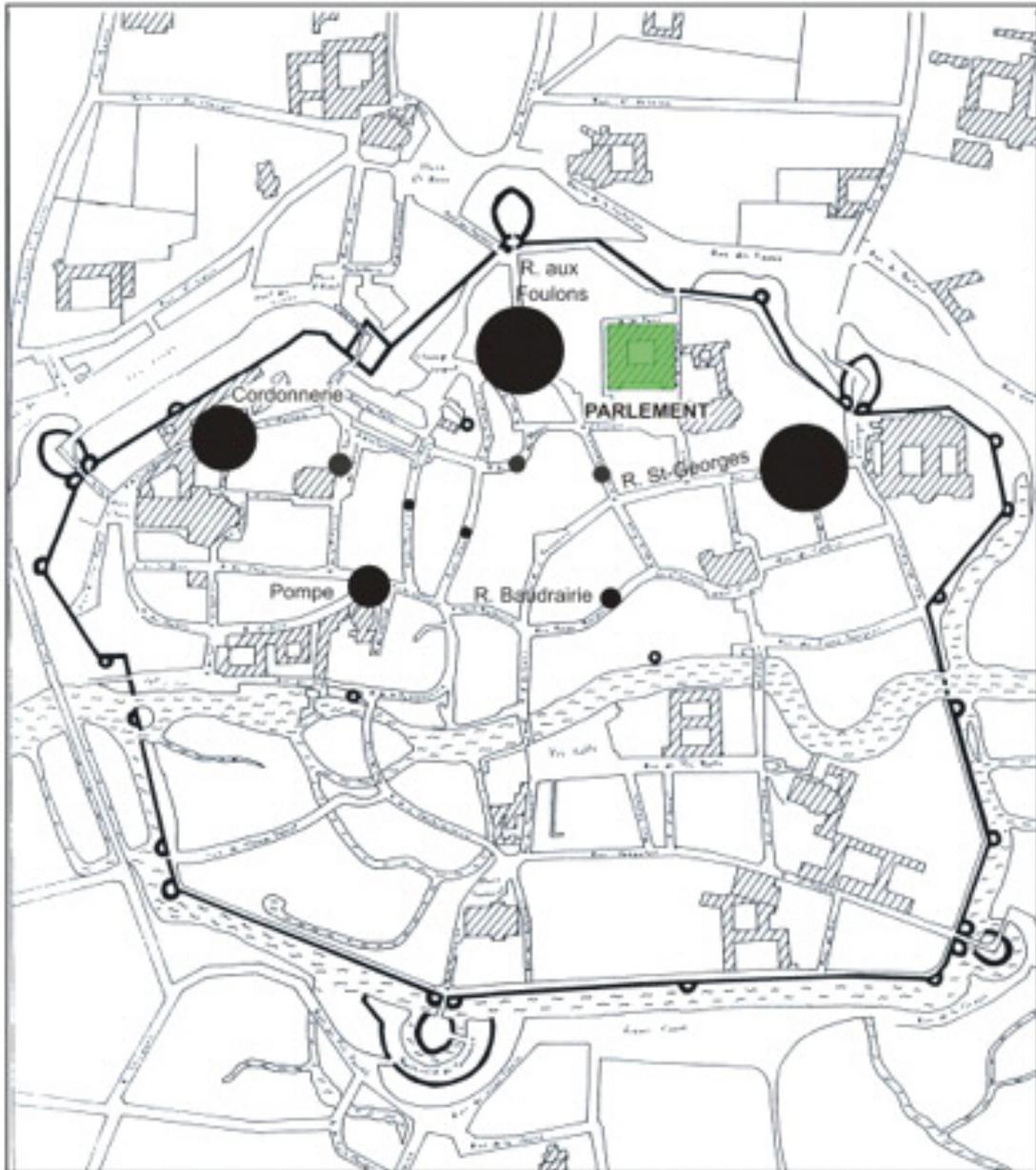
### Sources statistiques

- Apras (Association pour la Promotion de l'Action Sociale), Rennes Métropole et Audiar (Agence d'Urbanisme et de Développement Intercommunal de l'Agglomération de Rennes) : « Observatoire des données sociales », Juin 2012... L'auteur remercie ici l'Apras et l'Audiar pour les notes qu'elles ont bien voulu lui transmettre.
- Insee : « revenus fiscaux localisés, 2010 ».
- Rennes Métropole : « Chiffres clés 2010 » /Audiar, Juillet 2010
- Insee : « Les revenus des ménages de Rennes Métropole », in *Octant*, n° 29, février 2012
- Insee : « Les revenus des Bretons pendant la crise », in *Octant*, n° 38, décembre 2012
- Observatoire des inégalités : [www.territoires.gouv.fr](http://www.territoires.gouv.fr)
- DGFIP-Insee : « Revenus fiscaux localisés des ménages en 2010 »
- Direction régionale des affaires sanitaires et sociales-Bretagne-Statistiques 2009
- Fédération bretonne des Caisses d'allocations familiales : « Cahier des données sociales », 2010.
- Insee /Audiar : « Synthèse urbaine de Rennes », février 2012
- Compass : « Les inégalités en Ille-et-Vilaine », conférence du 29 mars 2012

8. Cf l'article : « D'où viennent les revenus des rennais ? » dans ce numéro.



## LES PARLEMENTAIRES EN 1629



0 100 200 m

